

éviter tout dommage résultant des dépôts de glace ou autres matières. Chaque pompe devra être mise en fonction au moins une fois par semaine, et laisser écouler l'eau par la valve de sûreté ou autre issue.

Il faudra tenir les hydrants et les indicateurs de valves bien huilés afin qu'ils soient toujours en bon état de fonctionnement.

Toujours avoir en main un surplus des dits extincteurs automatiques afin de pouvoir remplacer ceux qui se briseraient.

Donner les avis nécessaires au garage de nuit afin qu'il puisse sans aucune difficulté se servir de tous les appareils contre le feu et lui démontrer l'importance de donner une prompt alarme en cas d'incendie.

Nous vous serions très obligés en nous donnant avis que vous mettez en pratique les recommandations ci-dessus.

Vos dévoués,

Association Canadienne des Assureurs,
Département des Sprinklers.

• • •
AVIS

Voyez à ce que toutes les valves des extincteurs automatiques soient tenues ouvertes et dans une condition effective.

Quand il sera nécessaire de fermer une valve pendant les heures de travail un homme devra être tenu à la valve pour faire couler l'eau en cas d'incendie.

Quand il sera nécessaire de faire des changements dans le système des extincteurs automatiques (sprinklers) les plus grandes précautions devront être prises, afin de laisser la plus petite partie de la bâtisse sans la protection des dits extincteurs automatiques (sprinklers).

Veillez s'il vous plaît nous donner avis quand il sera nécessaire de fermer l'eau des extincteurs automatiques où de modifier les appareils contre le feu.

L'ASSURANCE-VIE — SES SERVICES

Etude lue par M. Gustave Gareau, devant la première Convention Annuelle de l'Association "Life Underwriters".

Quand on m'a demandé de faire une

étude de l'assurance-vie et de ses services, j'ai été quelque peu embarrassé à l'idée de parler devant une assemblée si distinguée, sur une question sur laquelle il y a tant à dire.

Toutefois, après mûres réflexions, j'ai conclu que le sujet pouvait être traité à de nombreux points de vue et je me suis décidé à en choisir trois: le point de vue de la famille, celui de la société et celui du pays.

En Amérique aujourd'hui, l'assurance-vie fait partie de notre économie sociale, et c'en est une partie importante. Prenez, par exemple, un pays comme le Canada, d'une population d'environ 6,500,000 habitants, ayant une assurance-vie en vigueur de \$644,000,000 dans des compagnies à anciennes polices; en y ajoutant les assurances dans les sociétés de secours mutuel, le total ne doit pas être éloigné de deux milliards.

Pensez au bien que fera cette protection. Aujourd'hui, il est très peu d'hommes qui n'aient pas une petite assurance sur la vie. Il n'y a pas un seul homme dans cette salle, j'en suis sûr, qui n'ait pas été témoin du bien que l'argent placé en assurance sur la vie a fait à quelqu'un de ses amis, de ses parents ou de ses clients. Combien de jeunes gens ont-ils réussi dans la vie, parce que leur mère avait pu les aider en payant les frais de leur instruction? L'instruction plus élevée que celle qui est donnée dans une école publique est une question d'argent. Les parents peuvent-ils donner cette instruction plus élevée? Beaucoup d'hommes meurent avant que leurs enfants n'aient terminé leurs classes. Si un homme laisse une assurance sur la vie assez importante, l'instruction des enfants se fait comme par le passé. S'il ne laisse pas d'assurance, les enfants doivent quitter l'école pour travailler. Ils sentiront toute leur vie la perte de cette instruction plus élevée. Il peut y avoir quelques rares exceptions, mais ces exceptions sont rares en effet.

Je crois d'après cela que l'assurance-vie est un agent de civilisation. Elle resserre les liens de la famille, maintient le

respect de soi-même, paie l'hygiène sur la maison, prend soin de la mère invalide, donne à l'enfant un moyen de débiter dans la vie, fait marcher les affaires, et permet aux exécuteurs testamentaires de régler la succession sans peine. En somme, elle fait jusqu'à un certain point ce que le père aurait fait s'il avait vécu. Elle complète, pour ainsi dire, la vie complète. Outre les considérations sentimentales qui s'attachent à la protection des femmes et d'enfants sans débiter, quel bien immense l'assurance a fait à l'homme lui-même en le libérant de soucis et d'inquiétude!

L'assurance-vie a aidé la société, la société a aidé l'assurance-vie. Aux temps jadis, les hommes ne voulaient pas s'assurer parce qu'ils pensaient que l'assurance était un plan en contradiction avec les enseignements de la bible, et comme me l'a dit un ancien agent des assurances, à cette époque, devant parler avec eux, non seulement un livre de taux, mais encore une bible, de sorte qu'il fallait d'abord convaincre l'homme qui n'était pas contraire à la volonté de Dieu d'assurer sa vie, avant de pouvoir lui parler d'assurance.

(A suivre).

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 39 (28 septembre 1907).—1o Voyage au Soudan Egyptien, par M. Charles A. Baud.—2o A travers le monde. L'exploitation minière en Andalousie, par J. Armagnac.—Aux pays inconnus. L'avancement de l'expédition polaire Wehrmann. Parmi les races humaines: Colombie, la Colonie japonaise de Pékin, par M. L. Boulanger.—Questions politiques et diplomatiques: L'importance stratégique de Tahiti.—La lutte économique dans le monde de l'Atlantique: Angleterre contre Allemagne.—Dans le monde du travail. Comment cultiver les éponges? par H. Coupen.—Civilisations et religions. Nouvel effort du Panaméricanisme dans l'Amérique du Sud.—Livres et cartes des grands sports.

Abonnements—France: Un an, 25 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an, 25 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro, 5 centimes. Bureaux de la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

La Compagnie d'Assurance "CROWN LIFE"

Emet toutes sortes de polices incontestables à partir de la date de leur émission. Des prêts peuvent être obtenus après la deuxième année. Aucune restriction quant aux voyages, à l'occupation ou à la résidence. C'est maintenant le moment de vous assurer. Un délai peut signifier une perte irrémédiable du capital investi.

Directeurs pour la Province de Québec: { Lt. Col. F. C. HENSHAW, RODOLPHE FORGET, M.P.
Hon. H. B. RAINVILLE. H. MARKLAND MOLSON.

STANLEY HENDERSON, Gérant Général pour la Province de Québec.

Celui qui remet toujours au lendemain laisse toujours passer l'occasion.

Bureaux:
Chambres de la Banque Sovereign, rue St-Jacques,
MONTREAL.